Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 022-212201867-20260409-DEL042_2026-DE

VILLE DE
PLÉNEUF
VAL-ANDRÉ
CÔTES D'ARMOR

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 9 AVRIL 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
N° DEL042_2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf avril à dix-neuf heures le Conseil Municipal, dûment convoqué le trois avril deux mille vingt-six s'est réuni en l'Hôtel de Ville de Pléneuf-Val-André sous la présidence de M. Pierre-Alexis BLEVIN, Maire.

Présents :
M. BLEVIN (Le Maire), M. HAMON, Mme PORTAL, M. LEMASSON, Mme FONTAINE, M. LE MERRER, Mme RAULT, M. TORCHE, M. HERBET, Mme BIOT, M. ROBERT, Mme LE VERGER, Mme KERNEÏS, Mme BOUCHER, M. THOMAS, M. DUBOIS, M. LE DEUC, M. DURAND, Mme LORGEOUX, Mme RESMOND, Mme BERREST, Mme LE MEUR, Mme DEFOSSEZ, M. COUDRAY, Mme DE CHOULY.

Absents
Mme KERPHERIQUE (donne pouvoir à M DURAND), Mme THOMAS (donne pouvoir à Mme DE CHOULY),

Secrétaire de séance : M. HAMON

8- COMMISSIONS MUNICIPALES – ORGANISATION - DÉSIGNATION

5.3
Monsieur le Maire, rapporteur :

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que le Conseil Municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil (art. L 2121-22 du CGCT).

Les commissions municipales ne peuvent être composées que de conseillers municipaux. Il appartient au Conseil Municipal de décider du nombre de conseillers siégeant dans chaque commission. Les membres sont désignés par vote à bulletin secret (art. L 2121-21 du CGCT).

Toutefois, le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations (même article).

La composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Monsieur le Maire est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 022-212201867-20260409-DEL042_2026-DE

VILLE DE
PLÉNEUF
VAL-ANDRÉ
CÔTES D'ARMOR

Aussi, le Maire propose de créer dix (10) commissions municipales chargées d'examiner les projets de délibérations qui seront soumis au conseil :

- Finances
- Ressources humaines, systèmes d'information et communication
- Culture et patrimoine
- Services à la population
- Aménagement durable, mobilités et sécurité (travaux, proximité, environnement et police municipale)
- Jeunesse, éducations et sports
- Ports
- Urbanisme et logement
- Démocratie locale et participative
- **Développement économique et touristique**

Monsieur le Maire propose que le nombre d'élus siégeant au sein de chaque commission soit de douze (12) conseillers municipaux sans compter le maire qui est président d'office.

Après en avoir délibéré, il est proposé au Conseil Municipal de :

- **Créer dix (10) commissions telles que désignées ci-dessus,**
- **Désigner ses représentants dans chacune d'elles, comme suit :**

Finances	
Majorité	**Opposition**
André HAMON	Michel COUDRAY
Patrick LEMASSON	Delphine DE CHOULY
Daphné LE MEUR	
Sébastien LE MERRER	
Dominique PORTAL	
Sébastien RESMOND	
Marie-Odile RAULT	
Thierry ROBERT	
Jean-Luc TORCHE	
Véronique KERNEÏS	

Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 022-212201867-20260409-DEL042_2026-DE

VILLE DE
PLÉNEUF
VAL-ANDRÉ
CÔTES D'ARMOR

Ressources humaines, systèmes d'Information et communication	
Majorité	**Opposition**
Jean-Luc TORCHE	Delphine DE CHOULY
Emmanuelle DEFOSSEZ	Lisa THOMAS
Martine LORGEOUX	
André LE DEUC	
André HAMON	
Armel HERBET	
François DUBOIS	
Véronique KERNEÏS	
Thierry THOMAS	
Dominique PORTAL	

Culture et Patrimoine	
Majorité	**Opposition**
Dominique PORTAL	Delphine DE CHOULY
Armel HERBET	Lisa THOMAS
Claire BIOT	
Jean-Luc TORCHE	
Nathalie BOUCHER	
André LE DEUC	
Sébastien RESMOND	
Sabrina BERREST	
Thierry THOMAS	
Véronique KERNEÏS	

Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 022-212201867-20260409-DEL042_2026-DE

VILLE DE
PLÉNEUF
VAL-ANDRÉ
CÔTES D'ARMOR

Services à la population (Accueil, Citoyenneté, Vie Associative, France Services, Cuisine Centrale)	
Majorité	**Opposition**
Marie-Odile RAULT	Lisa THOMAS
Chantal LE VERGER	Delphine DE CHOULY
Sabrina BERREST	
Armel HERBET	
Jean-Luc TORCHE	
Murielle FONTAINE	
Martine LORGEOUX	
Yves DURAND	
Thierry THOMAS	
André LE DEUC	

Aménagement durable, Mobilités et Sécurité (Travaux, proximité, environnement et police municipale)	
Majorité	**Opposition**
Sébastien LE MERRER	Delphine DE CHOULY
François DUBOIS	Michel COUDRAY
Thierry ROBERT	
Thierry THOMAS	
André HAMON	
Yves DURAND	
Chantal LE VERGER	
Patrick LE MASSON	
Dominique PORTAL	
Jean-Luc TORCHE	

Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 022-212201867-20260409-DEL042_2026-DE

VILLE DE
PLÉNEUF
VAL-ANDRÉ
CÔTES D'ARMOR

Jeunesse, Éducation et Sports	
Majorité	**Opposition**
Murielle FONTAINE	Lisa THOMAS
Véronique KERNEÏS	Delphine DE CHOULY
Morgane KERPHERIQUE	
Yves DURAND	
Sébastien RESMOND	
Armel HERBET	
Daphné LE MEUR	
Sabrina BERREST	
Chantal LE VERGER	
André LE DEUC	

Ports	
Majorité	**Opposition**
André HAMON	Lisa THOMAS
Emmanuelle DEFOSSEZ	Michel COUDRAY
Claire BIOT	
François DUBOIS	
Patrick LEMASSON	
Sébastien LE MERRER	
Armel HERBET	
André LE DEUC	
Thierry THOMAS	
Sébastien RESMOND	

Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 022-212201867-20260409-DEL042_2026-DE

VILLE DE
PLÉNEUF
VAL-ANDRÉ
CÔTES D'ARMOR

Urbanisme et logement	
Majorité	**Opposition**
Patrick LEMASSON	Michel COUDRAY
Chantal LE VERGER	Delphine DE CHOULY
Thierry THOMAS	
André HAMON	
Sébastien LE MERRER	
Marie-Odile RAULT	
Yves DURAND	
Jean-Luc TORCHE	
Thierry ROBERT	
Dominique PORTAL	

Démocratie locale et participative	
Majorité	**Opposition**
Jean-Luc TORCHE	Delphine DE CHOULY
Claire BIOT	Michel COUDRAY
Emmanuelle DEFOSSEZ	
Armel HERBET	
Thierry ROBERT	
André LE DEUC	
Nathalie BOUCHER	
Yves DURAND	
Thierry THOMAS	
Véronique KERNEÏS	

Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 022-212201867-20260409-DEL042_2026-DE

VILLE DE
PLÉNEUF
VAL-ANDRÉ
CÔTES D'ARMOR

Développement économique et touristique	
Majorité	**Opposition**
Jean-Luc TORCHE	Delphine DE CHOULY
Dominique PORTAL	Michel COUDRAY
Emmanuelle DEFOSSEZ	
Martine LORGEOUX	
Claire BIOT	
Murielle FONTAINE	
Chantal LE VERGER	
Armel HERBET	
Véronique KERNEÏS	
Patrick LEMASSON	

VOTE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits
et les Membres présents ont signé au registre.
Pour extrait conforme :

Le Secrétaire de Séance,
André HAMON

Le Maire,
Pierre-Alexis BLEVIN

MAIRIE DE PLÉNEUF-VAL-ANDRÉ (Côtes d'Armor)

Extrait certifié conforme au Registre,
Envoi en Préfecture le
Publication le
Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes, dans un délai de deux mois à compter de sa transmission aux services de l'État et de sa publication.